

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005565500050	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT CA ROISSY PAYS DE FRANCE
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SARCELLES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	35
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	39
A3.2 - Etalement des provisions	40
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	41
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	42
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	43
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	44
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	45
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	46
A6 - Etat des charges transférées	47
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	48

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	49
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	50
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	51
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	52
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	53
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	54
B1.7 - Etat des engagements reçus	55
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	56
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	57

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	58
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	60
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	61
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	62

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	63
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 221 000,00	7 221 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		7 221 000,00	7 221 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	22 236 190,07	22 236 190,07
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 236 190,07	22 236 190,07

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	29 457 190,07	29 457 190,07
---------------------	---------------	---------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	723 000,00	0,00	627 500,00	627 500,00	627 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	413 015,00	0,00	420 000,00	420 000,00	420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 136 015,00	0,00	1 047 500,00	1 047 500,00	1 047 500,00
66	Charges financières	527 894,47	0,00	759 000,06	759 000,06	759 000,06
67	Charges exceptionnelles	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 163 909,47	0,00	2 306 500,06	2 306 500,06	2 306 500,06
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 173 090,53		4 868 999,94	4 868 999,94	4 868 999,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 000,00		45 500,00	45 500,00	45 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 176 090,53		4 914 499,94	4 914 499,94	4 914 499,94
TOTAL		5 340 000,00	0,00	7 221 000,00	7 221 000,00	7 221 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 221 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 710 000,00	0,00	6 573 000,00	6 573 000,00	6 573 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 710 000,00	0,00	6 573 000,00	6 573 000,00	6 573 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		5 210 000,00	0,00	7 073 000,00	7 073 000,00	7 073 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	130 000,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		130 000,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
TOTAL		5 340 000,00	0,00	7 221 000,00	7 221 000,00	7 221 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 221 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 766 499,94
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	961 406,00	0,00	870 000,00	870 000,00	870 000,00
21	Immobilisations corporelles	650 000,00	0,00	1 150 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	14 316 572,00	0,00	17 371 963,00	17 371 963,00	17 371 963,00
	Total des dépenses d'équipement	15 927 978,00	0,00	19 391 963,00	19 391 963,00	19 391 963,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 297 898,96	0,00	2 546 227,07	2 546 227,07	2 546 227,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 297 898,96	0,00	2 546 227,07	2 546 227,07	2 546 227,07
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 225 876,96	0,00	21 938 190,07	21 938 190,07	21 938 190,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	130 000,00		148 000,00	148 000,00	148 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	230 000,00		298 000,00	298 000,00	298 000,00
	TOTAL	18 455 876,96	0,00	22 236 190,07	22 236 190,07	22 236 190,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 236 190,07
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 252 745,00	0,00	5 941 610,00	5 941 610,00	5 941 610,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 927 041,43	0,00	11 230 080,13	11 230 080,13	11 230 080,13
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	15 179 786,43	0,00	17 171 690,13	17 171 690,13	17 171 690,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	15 179 786,43	0,00	17 171 690,13	17 171 690,13	17 171 690,13
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 173 090,53		4 868 999,94	4 868 999,94	4 868 999,94

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 000,00		45 500,00	45 500,00	45 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 276 090,53		5 064 499,94	5 064 499,94	5 064 499,94
TOTAL		18 455 876,96	0,00	22 236 190,07	22 236 190,07	22 236 190,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 236 190,07
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

4 766 499,94

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	627 500,00		627 500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	420 000,00		420 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	759 000,06	0,00	759 000,06
67	Charges exceptionnelles	500 000,00	0,00	500 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	45 500,00	45 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		4 868 999,94	4 868 999,94
Dépenses d'exploitation – Total		2 306 500,06	4 914 499,94	7 221 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 221 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	148 000,00	148 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 546 227,07	0,00	2 546 227,07
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	17 371 963,00		17 371 963,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	870 000,00	0,00	870 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 150 000,00	0,00	1 150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		21 938 190,07	298 000,00	22 236 190,07

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 236 190,07
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	6 573 000,00		6 573 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500 000,00	148 000,00	648 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		7 073 000,00	148 000,00	7 221 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 221 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	5 941 610,00	0,00	5 941 610,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	11 230 080,13	0,00	11 230 080,13
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		45 500,00	45 500,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		4 868 999,94	4 868 999,94
Recettes d'investissement – Total		17 171 690,13	5 064 499,94	22 236 190,07

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 236 190,07
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	723 000,00	627 500,00	627 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	15 500,00	20 000,00	20 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 500,00	3 000,00	3 000,00
611	Sous-traitance générale	30 000,00	35 000,00	35 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	100 000,00	122 000,00	122 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	150 000,00	135 000,00	135 000,00
617	Etudes et recherches	395 000,00	285 000,00	285 000,00
618	Divers	18 000,00	15 500,00	15 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6237	Publications	5 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	413 015,00	420 000,00	420 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	413 015,00	420 000,00	420 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 136 015,00	1 047 500,00	1 047 500,00
66	Charges financières (b) (8)	527 894,47	759 000,06	759 000,06
66111	Intérêts réglés à l'échéance	453 404,98	627 518,29	627 518,29
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	74 489,49	131 481,77	131 481,77
67	Charges exceptionnelles (c)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	500 000,00	500 000,00	500 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 163 909,47	2 306 500,06	2 306 500,06
023	Virement à la section d'investissement	3 173 090,53	4 868 999,94	4 868 999,94
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 000,00	45 500,00	45 500,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	3 000,00	45 500,00	45 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 176 090,53	4 914 499,94	4 914 499,94
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 176 090,53	4 914 499,94	4 914 499,94
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 340 000,00	7 221 000,00	7 221 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 221 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	131 481,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 710 000,00	6 573 000,00	6 573 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	4 510 000,00	5 173 000,00	5 173 000,00
70613	Participations assainissement collectif	100 000,00	100 000,00	100 000,00
7068	Autres prestations de services	100 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 710 000,00	6 573 000,00	6 573 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
7741	Subvent° excep. coll. de rattachement	500 000,00	500 000,00	500 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		5 210 000,00	7 073 000,00	7 073 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	130 000,00	148 000,00	148 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	130 000,00	148 000,00	148 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		130 000,00	148 000,00	148 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 340 000,00	7 221 000,00	7 221 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	7 221 000,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	961 406,00	870 000,00	870 000,00
2031	Frais d'études	961 406,00	870 000,00	870 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	650 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	650 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2022200	Opération d'équipement n° 2022200 (5)	2 613 350,00	3 400 000,00	3 400 000,00
2022202	Opération d'équipement n° 2022202 (5)	6 297 272,00	5 864 700,00	5 864 700,00
20228116	Opération d'équipement n° 20228116 (5)	3 855 950,00	4 007 263,00	4 007 263,00
20228118	Opération d'équipement n° 20228118 (5)	1 550 000,00	4 100 000,00	4 100 000,00
Total des dépenses d'équipement		15 927 978,00	19 391 963,00	19 391 963,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 297 898,96	2 546 227,07	2 546 227,07
1641	Emprunts en euros	1 979 343,78	2 190 803,06	2 190 803,06
1681	Autres emprunts	318 555,18	355 424,01	355 424,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 297 898,96	2 546 227,07	2 546 227,07
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 225 876,96	21 938 190,07	21 938 190,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	130 000,00	148 000,00	148 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	130 000,00	148 000,00	148 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	73 080,00	91 080,00	91 080,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	10 163,00	10 163,00	10 163,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	36 398,00	36 398,00	36 398,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	10 359,00	10 359,00	10 359,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	150 000,00	150 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	100 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		230 000,00	298 000,00	298 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 455 876,96	22 236 190,07	22 236 190,07

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 236 190,07
--	---------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 252 745,00	5 941 610,00	5 941 610,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 769 673,00	4 450 718,00	4 450 718,00
1313	Subv. équipt Départements	1 483 072,00	1 490 892,00	1 490 892,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 927 041,43	11 230 080,13	11 230 080,13
1641	Emprunts en euros	9 598 275,43	11 134 080,13	11 134 080,13
1681	Autres emprunts	1 328 766,00	96 000,00	96 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		15 179 786,43	17 171 690,13	17 171 690,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		15 179 786,43	17 171 690,13	17 171 690,13
021	Virement de la section d'exploitation	3 173 090,53	4 868 999,94	4 868 999,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 000,00	45 500,00	45 500,00
28131	Bâtiments	3 000,00	45 500,00	45 500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 176 090,53	4 914 499,94	4 914 499,94
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	150 000,00	150 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	100 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 276 090,53	5 064 499,94	5 064 499,94
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		18 455 876,96	22 236 190,07	22 236 190,07

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	22 236 190,07
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022200 (1)

LIBELLE : CONSTRUCTION ET REHABILITATION STEP STEP DE MOUSSY LE NEUF STEP DE SAINT MARD STEP DE VILLEPARISIS STEP DE MOUSSY LE NEUF STEP DE SAINT MARD CONSTRUCTION ET REHABILITATION STEP STEP DE MOUSSY LE NEUF CONSTRUCTION ET REHABILITATION STEP STEP DE SAINT MARD STEP DE VILLEPARISIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 571 412,16	a 0,00	3 400 000,00	b 3 400 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	64 469,41	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
2031	Frais d'études	64 469,41	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 506 942,75	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 506 942,75	0,00	3 100 000,00	3 100 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-3 400 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 2022202 (1)

**LIBELLE : OPERATION SEPARATIF VILLEPARISIS MITRY MORY MITRY MORY FRESNES VILLEPARISIS
BERLIOZ MISE EN SEPARATIF MITRY MORY NANCY MITRY MORY BOSQUETS MISE EN SEPARATIF
MITRY MORY MARSEILLE MISE EN SEPARATIF MITRY MORY LONDRES MISE EN SEPARATIF
VILLEPARISIS BOILEAU MISE EN SEPARATIF MITRY MORY VERDUN MISE EN SEPARATIF VILLEPARISIS
C GIDE MITRY MORY BOSQUETS MISE EN SEPARATIF VILLEPARISIS C GIDE MITRY MORY FRESNES
MISE EN SEPARATIF MITRY MORY MARSEILLE MISE EN SEPARATIF MITRY MORY LONDRES MISE EN
SEPARATIF MITRY MORY VERDUN MISE EN SEPARATIF MITRY MORY NANCY MISE EN SEPARATIF
VILLEPARISIS BOILEAU VILLEPARISIS BERLIOZ OPERATION SEPARATIF VILLEPARISIS MITRY MORY
MITRY MORY FRESNES MISE EN SEPARATIF MITRY MORY NANCY MITRY MORY BOSQUETS MISE EN
SEPARATIF VILLEPARISIS BOILEAU MISE EN SEPARATIF VILLEPARISIS C GIDE OPERATION
SEPARATIF VILLEPARISIS MITRY MORY MISE EN SEPARATIF MITRY MORY LONDRES VILLEPARISIS
BERLIOZ OPERATION SEPARATIF VILLEPARISIS MITRY MORY MISE EN SEPARATIF MITRY MORY
MARSEILLE MISE EN SEPARATIF MITRY MORY VERDUN MITRY MORY FRESNES MITRY MORY
BOSQUETS**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		4 358 051,87	a 0,00	5 864 700,00	b 5 864 700,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	146 700,00	146 700,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	146 700,00	146 700,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 103 980,91	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 103 980,91	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 254 070,96	0,00	4 458 000,00	4 458 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 254 070,96	0,00	4 458 000,00	4 458 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-5 864 700,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20228116 (1)

LIBELLE : OPERATION DE MISE EN SEPARATIF AUTRES COIMMUNES MISE EN SEPARATIF DAMMARTIN PLACE DE L ESTRE MISE EN SEPARATIF LONGPERRIER MISE EN SEPARATIF CLAYE SOUILLY RUE DE SOUILLY MISE EN SEPARATIF DAMMARTIN PLACE DE L ESTRE MISE EN SEPARATIF LONGPERRIER OPERATION DE MISE EN SEPARATIF AUTRES COIMMUNES MISE EN SEPARATIF LONGPERRIER MISE EN SEPARATIF CLAYE SOUILLY RUE DE SOUILLY MISE EN SEPARATIF DAMMARTIN PLACE DE L ESTRE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		2 250 425,83	a 0,00	4 007 263,00	b 4 007 263,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 250 425,83	0,00	4 007 263,00	4 007 263,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 250 425,83	0,00	4 007 263,00	4 007 263,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-4 007 263,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20228118 (1)

LIBELLE : OPERATION SEPARATIF SAINT MARD MISE EN SEPARATIF ST MARD MONTAUBERT MISE EN SEPARATIF ST MARD GAMBETTA MISE EN SEPARATIF ST MARD MONTAUBERT MISE EN SEPARATIF ST MARD GAMBETTA OPERATION SEPARATIF SAINT MARD MISE EN SEPARATIF ST MARD MONTAUBERT OPERATION SEPARATIF SAINT MARD MISE EN SEPARATIF ST MARD GAMBETTA

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		6 373,70	a 0,00	4 100 000,00	b 4 100 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 373,70	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 373,70	0,00	3 600 000,00	3 600 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 100 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					44 929 282,27									
1641 Emprunts en euros (total)					44 929 282,27									
017	CREDIT AGRICOLE	15/11/2010	01/01/2016	02/01/2016	525 000,00	F	Taux fixe à 3.24 %	3,240	3,280	EUR	T	C	O	A-1
021 - Assainissement	CAISSE D'EPARGNE	26/03/2012	01/01/2016	05/02/2016	393 771,84	F	Taux fixe à 5.62 %	5,620	5,740	EUR	T	P	O	A-1
022 - Assainissement	CREDIT AGRICOLE	04/12/2006	01/01/2016	29/03/2016	359 920,80	F	Taux fixe à 3.96 %	3,960	4,019	EUR	T	P	O	A-1
033	DEXIA CL	29/06/2010	01/01/2016	01/03/2016	155 996,40	F	Taux fixe à 2.57 %	2,570	2,595	EUR	T	P	O	A-1
035 - Assainissement	SFIL CAFFIL	17/12/2003	01/01/2016	01/05/2016	228 139,99	V	(Euribor 12M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12M	0,109	0,111	EUR	A	P	O	A-1
036	DEXIA CL	20/01/2012	01/01/2016	20/01/2016	881 250,05	F	Taux fixe à 5.57 %	5,570	5,687	EUR	T	C	O	A-1
037	SFIL CAFFIL	15/02/2002	01/01/2016	02/01/2016	235 000,00	C	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	4,850	5,012	EUR	T	C	O	B-1
038	SFIL CAFFIL	09/12/2002	01/01/2016	02/01/2016	393 024,99	C	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	4,600	4,749	EUR	T	P	O	B-1
039-Réam	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/07/2021	01/07/2021	01/10/2021	557 550,00	V	Livret A(Préfixé) + 0.85	1,350	1,350	EUR	T	C	O	A-1
040	SFIL CAFFIL	29/06/2010	01/01/2016	02/01/2016	161 254,61	F	Taux fixe à 3.53 %	3,530	3,577	EUR	T	P	O	A-1
041	CREDIT FONCIER DE FRANCE	11/12/2012	01/01/2016	28/12/2016	1 020 000,00	F	Taux fixe à 4.56 %	4,560	4,626	EUR	A	C	O	A-1

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
042	CREDIT AGRICOLE	17/12/2009	01/01/2016	20/03/2016	311 826,49	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,133	EUR	T	P	O	A-1
043-Réam	CREDIT AGRICOLE	26/07/2021	26/07/2021	26/10/2021	482 254,71	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	0,853	EUR	T	P	O	A-1
044	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/01/2012	01/01/2016	01/02/2016	153 333,38	V	Euribor 3M + 1.98	1,849	1,889	EUR	T	C	O	A-1
045	CREDIT MUTUEL	22/12/2010	01/01/2016	31/03/2016	972 356,64	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,495	EUR	T	P	O	A-1
051	CAISSE D'EPARGNE	28/12/2009	01/01/2016	15/12/2016	540 000,00	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	3,660	EUR	A	C	O	A-1
052	BANQUE POSTALE	21/02/2013	01/01/2016	01/03/2016	754 539,65	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	4,020	EUR	A	P	O	A-1
087 - Assainissement	CAISSE D'EPARGNE	12/12/2007	01/01/2016	31/12/2016	467 483,31	C	Taux fixe à 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,250	4,312	EUR	A	P	O	B-1
088 - Assainissement	CREDIT AGRICOLE	09/05/2011	01/01/2016	05/01/2016	243 780,09	F	Taux fixe à 4.83 %	4,830	4,918	EUR	T	P	O	A-1
118	SFIL CAFFIL	25/10/2004	01/01/2016	01/12/2016	842 799,32	V	(Euribor 12M + 0.06)-Floor -0.06 sur Euribor 12M	0,119	0,121	EUR	A	P	O	A-1
136	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2015	01/01/2016	05/08/2016	1 250 000,00	F	Taux fixe à 2.15 %	2,150	2,167	EUR	T	C	O	A-1
137	BANQUE POSTALE	23/06/2016	23/06/2016	01/10/2016	5 000 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,924	EUR	T	C	O	A-1
138	BANQUE POSTALE	23/06/2016	23/06/2016	01/10/2016	1 500 000,00	F	Taux fixe à 1.91 %	1,910	1,924	EUR	T	C	O	A-1
142038	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25/11/2022	01/01/2024	01/04/2024	8 000 000,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,450	3,450	EUR	T	P	O	A-1
145	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2015	31/03/2016	10/07/2016	2 000 000,00	F	Taux fixe à 2.11 %	2,110	2,127	EUR	T	C	O	A-1
223066G	CAISSE D'EPARGNE	15/12/2021	05/01/2023	05/04/2023	5 200 000,00	F	Taux fixe à 0.74 %	0,740	0,742	EUR	T	C	O	A-1
5676796	CAISSE D'EPARGNE	29/12/2018	29/12/2018	25/06/2019	3 500 000,00	F	Taux fixe à 1.44 %	1,440	1,448	EUR	T	C	O	A-1
5862188	CAISSE D'EPARGNE	31/12/2019	09/01/2020	25/06/2020	4 300 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,833	EUR	T	C	O	A-1
MIN535707EUR Consolidation	BANQUE POSTALE	15/12/2020	17/01/2022	01/05/2022	4 500 000,00	F	Taux fixe à 0.64 %	0,640	0,642	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					5 357 456,52									
1681 Autres emprunts (total)					5 357 456,52									
015	Agence de l'eau Seine Normandie	12/03/2013	01/01/2016	28/10/2016	175 410,48	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
016	Agence de l'eau Seine Normandie	16/10/2009	01/01/2016	13/08/2016	11 838,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
023	Agence de l'eau Seine Normandie	11/10/2011	01/01/2016	04/02/2016	78 461,94	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
031	Agence de l'eau Seine Normandie	27/10/2011	01/01/2016	29/06/2016	75 246,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
032	Agence de l'eau Seine Normandie	06/10/2011	01/01/2016	31/07/2016	7 590,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
053	Agence de l'eau Seine Normandie	03/07/2012	01/01/2016	02/07/2016	33 868,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
054	Agence de l'eau Seine Normandie	25/04/2012	01/01/2016	24/04/2016	30 840,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
055	Agence de l'eau Seine Normandie	25/04/2012	01/01/2016	24/04/2016	59 907,19	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
056	Agence de l'eau Seine Normandie	21/12/2010	01/01/2016	20/12/2016	46 520,65	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
076	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2010	01/01/2016	30/11/2016	24 897,35	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
077	Agence de l'eau Seine Normandie	18/06/2009	01/01/2016	05/07/2016	415 321,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
079	Agence de l'eau Seine Normandie	01/10/2009	01/01/2016	29/11/2016	25 024,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
080	Agence de l'eau Seine Normandie	22/09/2011	01/01/2016	17/06/2016	23 654,80	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
081	Agence de l'eau Seine Normandie	22/09/2011	01/01/2016	18/04/2016	30 398,34	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
082	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2011	01/01/2016	17/06/2016	53 456,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
083	Agence de l'eau Seine Normandie	22/09/2011	01/01/2016	12/03/2016	8 038,39	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
098	Agence de l'eau Seine Normandie	26/05/2009	01/01/2016	25/05/2016	10 740,02	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
100	Agence de l'eau Seine Normandie	26/05/2009	01/01/2016	25/05/2016	16 567,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
101	Agence de l'eau Seine Normandie	27/04/2010	01/01/2016	26/04/2016	53 140,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10199703/01	Agence de l'eau Seine Normandie	16/03/2015	24/11/2016	23/11/2017	13 964,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
102	Agence de l'eau Seine Normandie	21/01/2010	01/01/2016	18/12/2016	14 603,21	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1024233	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2021	15/01/2021	15/01/2022	32 035,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
105	Agence de l'eau Seine Normandie	29/09/2011	01/01/2016	28/09/2016	38 855,68	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
106	Agence de l'eau Seine Normandie	13/07/2012	01/01/2016	27/02/2016	43 929,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1061003	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2021	15/01/2021	15/01/2022	225 845,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
107	Agence de l'eau Seine Normandie	30/10/2012	01/01/2016	06/02/2016	25 810,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
108	Agence de l'eau Seine Normandie	03/01/2013	01/01/2016	13/11/2016	44 668,86	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1081238	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2021	15/01/2021	15/01/2022	550 589,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1081459	Agence de l'eau Seine Normandie	15/01/2021	15/01/2021	15/01/2022	54 044,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1088383	Agence de l'eau Seine Normandie	13/09/2022	13/09/2022	13/09/2023	1 594 398,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1093455	Agence de l'eau Seine Normandie	14/06/2022	14/06/2022	14/06/2023	82 046,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1093456	Agence de l'eau Seine Normandie	14/06/2022	14/06/2022	14/06/2023	65 648,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1093457	Agence de l'eau Seine Normandie	10/08/2022	10/08/2022	10/08/2023	74 043,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1093458	Agence de l'eau Seine Normandie	29/04/2022	29/04/2022	29/04/2023	162 259,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1093584	Agence de l'eau Seine Normandie	29/04/2022	29/04/2022	29/04/2023	42 360,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1095469	Agence de l'eau Seine Normandie	10/08/2022	10/08/2022	10/08/2023	38 083,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1096899	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2022	29/11/2022	29/11/2023	44 649,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1096900	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2022	29/11/2022	29/11/2023	37 740,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1096902	Agence de l'eau Seine Normandie	29/11/2022	29/11/2022	29/11/2023	117 675,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1099101	Agence de l'eau Seine Normandie	20/12/2022	20/12/2022	20/12/2023	352 967,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
110	Agence de l'eau Seine Normandie	28/02/2014	01/01/2016	27/02/2016	12 386,27	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
129	Agence de l'eau Seine Normandie	16/03/2015	01/01/2016	09/09/2016	47 171,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
130	Agence de l'eau Seine Normandie	19/03/2012	01/01/2016	09/09/2016	19 301,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
131	Agence de l'eau Seine Normandie	19/03/2012	01/01/2016	09/09/2016	136 162,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
133	Agence de l'eau Seine Normandie	08/01/2015	01/01/2016	09/09/2016	143 634,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
141	Agence de l'eau Seine Normandie	16/03/2015	01/01/2016	09/09/2016	120 391,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
143	Agence de l'eau Seine Normandie	03/03/2015	01/01/2016	09/09/2016	41 277,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 286 738,79									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		34 344 175,87					2 190 803,06	627 518,29	0,00	131 481,76
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		34 344 175,87					2 190 803,06	627 518,29	0,00	131 481,76
017	N	0,00	A-1	245 000,00	6,75	F	Taux fixe à 3.24 %	3,280	35 000,00	7 512,76	0,00	1 682,10
021 - Assainissement	N	0,00	A-1	247 174,48	8,34	F	Taux fixe à 5.62 %	5,740	23 364,69	13 400,50	0,00	1 921,04
022 - Assainissement	N	0,00	A-1	133 406,49	3,74	F	Taux fixe à 3.96 %	4,019	33 670,35	4 787,01	0,00	10,97
033	N	0,00	A-1	78 720,62	6,67	F	Taux fixe à 2.57 %	2,595	10 821,09	1 919,39	0,00	140,57
035 - Assainissement	N	0,00	A-1	30 568,59	0,33	V	(Euribor 12M + 0.05)-Floor -0.05 sur Euribor 12M	3,959	30 568,59	1 212,67	0,00	0,00
036	N	0,00	A-1	254 583,49	3,05	F	Taux fixe à 5.57 %	5,687	78 333,32	12 544,12	0,00	1 908,88
037	N	0,00	B-1	75 000,00	3,50	C	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	5,012	20 000,00	3 328,31	0,00	674,28
038	N	0,00	B-1	166 906,46	4,00	C	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	4,749	35 859,61	7 183,90	0,00	1 523,79
039-Réam	N	0,00	A-1	371 700,00	4,25	V	Livret A(Préfixé) + 0.85	3,850	82 600,00	12 932,66	0,00	2 921,01
040	N	0,00	A-1	84 186,62	6,50	F	Taux fixe à 3.53 %	3,577	11 247,65	2 823,99	0,00	636,54
041	N	0,00	A-1	540 000,00	8,99	F	Taux fixe à 4.56 %	4,626	60 000,00	25 034,40	0,00	182,40
042	N	0,00	A-1	155 435,44	5,97	F	Taux fixe à 4.07 %	4,133	23 355,71	5 972,77	0,00	149,32

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
043-Réam	N	0,00	A-1	384 927,51	8,32	F	Taux fixe à 0.85 %	0,853	43 856,98	3 132,34	0,00	515,39
044	N	0,00	A-1	46 666,57	3,33	V	Euribor 3M + 1.98	6,078	13 333,36	2 431,28	0,00	296,22
045	N	0,00	A-1	516 130,70	7,00	F	Taux fixe à 3.45 %	3,495	66 356,08	16 954,16	0,00	0,00
051	N	0,00	A-1	60 000,00	0,96	F	Taux fixe à 3.66 %	3,660	60 000,00	2 196,00	0,00	0,00
052	N	0,00	A-1	336 618,84	4,17	F	Taux fixe à 4.02 %	4,020	62 124,14	13 532,08	0,00	9 164,92
087 - Assainissement	N	0,00	B-1	177 692,61	4,00	C	Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,312	42 157,77	7 677,80	0,00	0,00
088 - Assainissement	N	0,00	A-1	197 048,25	17,51	F	Taux fixe à 4.83 %	4,918	7 206,55	9 388,21	0,00	2 164,99
118	N	0,00	A-1	432 159,20	5,92	V	(Euribor 12M + 0.06)-Floor -0.06 sur Euribor 12M	4,027	63 535,00	17 438,27	0,00	1 063,48
136	N	0,00	A-1	875 000,00	17,34	F	Taux fixe à 2.15 %	2,167	50 000,00	18 409,39	0,00	2 709,90
137	N	0,00	A-1	3 187 500,00	12,50	F	Taux fixe à 1.91 %	1,924	250 000,00	59 090,63	0,00	13 870,71
138	N	0,00	A-1	956 250,00	12,50	F	Taux fixe à 1.91 %	1,924	75 000,00	17 727,20	0,00	4 161,21
142038	N	0,00	A-1	8 000 000,00	25,00	F	Taux fixe à 3.45 % Taux fixe à 3.45 %	3,450	154 412,17	203 067,11	0,00	66 067,62
145	N	0,00	A-1	1 400 000,00	17,27	F	Taux fixe à 2.11 %	2,127	80 000,00	28 907,00	0,00	6 189,33
223066G	N	0,00	A-1	5 044 000,00	24,01	F	Taux fixe à 0.74 %	0,742	208 000,00	36 748,40	0,00	8 449,57
5676796	N	0,00	A-1	2 668 750,00	15,23	F	Taux fixe à 1.44 %	1,448	175 000,00	37 485,00	0,00	498,75
5862188	N	0,00	A-1	3 493 750,00	16,23	F	Taux fixe à 0.83 %	0,833	215 000,00	28 328,94	0,00	377,97
MIN535707EUR Consolidation	N	0,00	A-1	4 185 000,00	23,08	F	Taux fixe à 0.64 %	0,642	180 000,00	26 352,00	0,00	4 200,80
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 001 229,68					355 424,01	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 001 229,68					355 424,01	0,00	0,00	0,00
015	N	0,00	A-1	75 175,84	5,82	F	Taux fixe à 0 %	0,000	12 529,33	0,00	0,00	0,00
016	N	0,00	A-1	1 315,38	0,62	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 315,38	0,00	0,00	0,00
023	N	0,00	A-1	30 177,70	4,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 035,53	0,00	0,00	0,00
031	N	0,00	A-1	20 521,80	2,49	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 840,60	0,00	0,00	0,00
032	N	0,00	A-1	2 070,00	2,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	690,00	0,00	0,00	0,00
053	N	0,00	A-1	11 289,60	3,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 822,40	0,00	0,00	0,00
054	N	0,00	A-1	10 280,00	3,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 570,00	0,00	0,00	0,00
055	N	0,00	A-1	19 969,03	3,31	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 992,27	0,00	0,00	0,00
056	N	0,00	A-1	9 304,09	1,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 652,07	0,00	0,00	0,00
076	N	0,00	A-1	4 979,51	1,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 489,73	0,00	0,00	0,00
077	N	0,00	A-1	193 816,66	6,51	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 688,10	0,00	0,00	0,00
079	N	0,00	A-1	5 004,80	1,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 502,40	0,00	0,00	0,00
080	N	0,00	A-1	9 098,00	4,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 819,60	0,00	0,00	0,00
081	N	0,00	A-1	11 691,70	4,30	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 338,33	0,00	0,00	0,00
082	N	0,00	A-1	20 560,30	4,46	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 112,07	0,00	0,00	0,00
083	N	0,00	A-1	2 679,43	3,20	F	Taux fixe à 0 %	0,000	669,87	0,00	0,00	0,00
098	N	0,00	A-1	1 193,38	0,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 193,38	0,00	0,00	0,00
100	N	0,00	A-1	1 840,80	0,40	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 840,80	0,00	0,00	0,00
101	N	0,00	A-1	10 628,00	1,32	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 314,00	0,00	0,00	0,00
10199703/01	N	0,00	A-1	7 447,49	7,89	F	Taux fixe à 0 %	0,000	930,93	0,00	0,00	0,00
102	N	0,00	A-1	4 867,77	3,96	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 216,93	0,00	0,00	0,00
1024233	N	0,00	A-1	27 763,66	12,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 135,67	0,00	0,00	0,00
105	N	0,00	A-1	10 597,04	2,74	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 532,33	0,00	0,00	0,00
106	N	0,00	A-1	18 826,80	5,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 137,80	0,00	0,00	0,00

CA ROISSY PAYS DE FRANCE - ASSAINISSEMENT - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1061003	N	0,00	A-1	203 260,50	17,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	11 292,25	0,00	0,00	0,00
107	N	0,00	A-1	9 927,00	4,10	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 985,40	0,00	0,00	0,00
108	N	0,00	A-1	17 180,30	4,87	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 436,07	0,00	0,00	0,00
1081238	N	0,00	A-1	495 530,10	17,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	27 529,45	0,00	0,00	0,00
1081459	N	0,00	A-1	46 838,14	12,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 602,93	0,00	0,00	0,00
1088383	N	0,00	A-1	1 488 104,80	13,70	F	Taux fixe à 0 %	0,000	106 293,20	0,00	0,00	0,00
1093455	N	0,00	A-1	76 576,27	13,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	5 469,73	0,00	0,00	0,00
1093456	N	0,00	A-1	61 271,47	13,45	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 376,53	0,00	0,00	0,00
1093457	N	0,00	A-1	69 106,80	13,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	4 936,20	0,00	0,00	0,00
1093458	N	0,00	A-1	151 441,73	13,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 817,27	0,00	0,00	0,00
1093584	N	0,00	A-1	39 536,00	13,33	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 824,00	0,00	0,00	0,00
1095469	N	0,00	A-1	35 544,13	13,61	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 538,87	0,00	0,00	0,00
1096899	N	0,00	A-1	41 672,40	13,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 976,60	0,00	0,00	0,00
1096900	N	0,00	A-1	35 224,00	13,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 516,00	0,00	0,00	0,00
1096902	N	0,00	A-1	109 830,00	13,91	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 845,00	0,00	0,00	0,00
1099101	N	0,00	A-1	329 435,87	13,97	F	Taux fixe à 0 %	0,000	23 531,13	0,00	0,00	0,00
110	N	0,00	A-1	5 308,43	5,15	F	Taux fixe à 0 %	0,000	884,73	0,00	0,00	0,00
129	N	0,00	A-1	22 013,16	6,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	3 144,73	0,00	0,00	0,00
130	N	0,00	A-1	9 007,16	6,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 286,73	0,00	0,00	0,00
131	N	0,00	A-1	81 697,20	11,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	6 808,10	0,00	0,00	0,00
133	N	0,00	A-1	86 180,40	11,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	7 181,70	0,00	0,00	0,00
141	N	0,00	A-1	56 182,44	6,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	8 026,07	0,00	0,00	0,00
143	N	0,00	A-1	19 262,60	6,69	F	Taux fixe à 0 %	0,000	2 751,80	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		38 345 405,55					2 546 227,07	627 518,29	0,00	131 481,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
037	SFIL CAFFIL	235 000,00	75 000,00	1	11,00		Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	0,00	Taux fixe 4.85% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	5,012	3 328,31	0,00	0,20
038	SFIL CAFFIL	393 024,99	166 906,46	1	12,00		Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	0,00	Taux fixe 4.6% à barrière 6% sur Euribor 3M (Marge de 0.1%)	4,749	7 183,90	0,00	0,44
087 - Assainissement	CAISSE D'EPARGNE	467 483,31	177 692,61	1	11,00		Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	4 094,98	Taux fixe 4.25% à barrière 5.5% sur Euribor 12M(Postfixé)	4,312	7 677,80	0,00	0,46
TOTAL (B)		1 095 508,30	419 599,07						4 094,98			18 190,01	0,00	1,10
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 095 508,30	419 599,07						4 094,98			18 190,01	0,00	1,09

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	73	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	37 925 806,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,10	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	419 599,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2018-11-22

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21532 RESEAUX D ASSAINISSEMENT	60	22/11/2018
L	1313 SUBV EQUIP DEPARTEMENT	60	22/11/2018
L	13111 SUBVENTION AGENCE DE L EAU	60	22/11/2018
L	1312 subv equip région	60	22/11/2018
L	21351 RESEAUX ASSAINISSEMENT	60	22/11/2018
L	1333 SUBVENTION PROGRAMME AMENAGEMENT ENSEMBLE	60	22/11/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 694 227,07	I 2 694 227,07
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 546 227,07	2 546 227,07
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 190 803,06	2 190 803,06
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	355 424,01	355 424,01
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		148 000,00	148 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	148 000,00	148 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 694 227,07	0,00	0,00	2 694 227,07

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 914 499,94	III 4 914 499,94
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 914 499,94	4 914 499,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	45 500,00	45 500,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 868 999,94	4 868 999,94

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	4 914 499,94	0,00	0,00	0,00	4 914 499,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 694 227,07
Ressources propres disponibles	IV 4 914 499,94
Solde	V = IV – II (6) 2 220 272,87

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)		
	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
REHABSTEP/2023 CONSTRUCTION ET REHABILITATION DES STEP	10 153 350,00	1 130 000,00	11 283 350,00	2 613 350,00	3 400 000,00	5 270 000,00
OPEAUTRE/2023 OPERATION DE MISE EN SEPARATIF AUTRES COMMUNES	7 600 841,00	2 451 050,00	10 051 891,00	3 559 873,00	4 007 263,00	2 484 755,00
OPESTMARD/2023 OPERATION DE MISE NE SEPARATIF ST MARD	3 550 000,00	2 100 000,00	5 650 000,00	1 550 000,00	4 100 000,00	0,00
OPEVLPMITR/2023 OPERATION SEPARATIF VILLEPARISIS MITRY MORY	16 814 919,00	246 647,00	17 061 566,00	6 719 163,00	5 864 700,00	4 477 703,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Lieu de mise à disposition (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.